







Ancienne ferme aux escargots (toujours occupée par les propriétaires)
(Un bâtiment de vie et un ancien bâtiment d'élevage)

Bâtiment professionnel servant d'entreprise

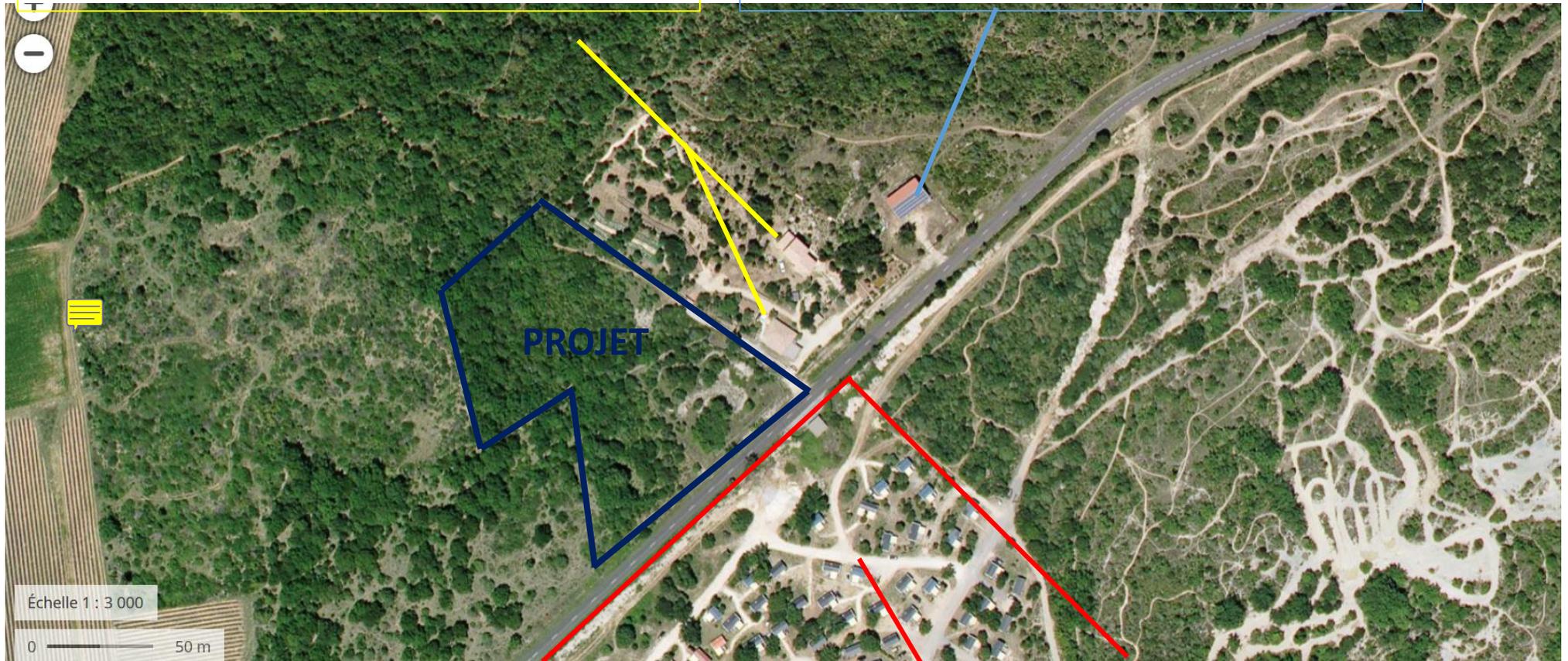


photo aérienne google maps
mise à jour janvier 2018

Domaine d'imbour, camping situé sur plus de 250 ha de terrain.

Espèce à enjeu de conservation modéré PRIORITE 3/4	<h1 style="text-align: center;">Alouette lulu</h1> <p style="text-align: center;"><i>Lullula arborea</i> (Linné, 1758)</p>
Codes Objectifs associés : O1, O2, O5	Code Natura 2000 : A246
<i>Fiche issue des Cahiers d'Habitats Natura 2000 « Oiseaux » (MNHN, 2008)</i>	

STATUTS DE PROTECTION	
Directive Oiseaux	Annexe I
Convention de Berne	Annexe II
Convention de Bonn	-
Convention de Washington	-
Protection nationale	PN3

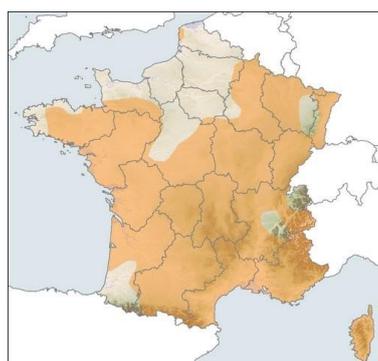
STATUTS DE CONSERVATION	
Monde	LC
Europe	D
France	AS
Région	VU



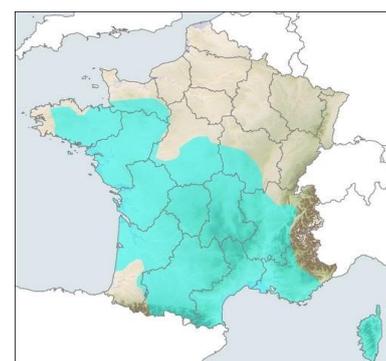
Répartition géographique en Europe et en France



Présence estivale (en jaune)
 Résidente (en vert)
 Présence hivernale (en bleu)
 Source : <http://ec.europa.eu/>



Aire de nidification française
 Source : DUBOIS et al., 2008



Aire d'hivernage française
 Source : DUBOIS et al., 2008

L'Alouette lulu est présente dans toute l'Europe ainsi qu'en Afrique du nord. L'espèce n'est sédentaire que dans



l'Europe de l'ouest, autour de la Mer Méditerranée et de la Mer Noire.

Dans les pays nordiques (Grande-Bretagne, Scandinavie), les populations sont plus clairsemées. Les populations sont en revanche plus importantes au Portugal, en Espagne, dans les Balkans, en Italie et en Allemagne.

En France, l'Alouette lulu est sédentaire et présente dans tout le pays ; elle peut être abondante jusqu'à 1 000 m d'altitude et se fait plus rare au-delà. Néanmoins, les effectifs sont plus faibles dans le nord et le nord-est. En outre, l'espèce hiverne rarement au nord d'une ligne Caen-Genève et les oiseaux descendent généralement dans la moitié sud du pays pendant les mois les moins favorables.

Biologie

❖ Ecologie

L'Alouette lulu est une espèce thermophile, bien qu'elle niche dans l'ensemble du territoire. Par contre, elle choisit avec beaucoup d'attention ses sites de nidification, et tout particulièrement leurs substrats, afin que le sol soit toujours sec et si possible ensoleillé (flancs en pente douce, coteaux sableux ou calcaires, plateaux rocheux drainés et ensoleillés, pâturages pauvres, etc.). La végétation sur le site doit être rase, voire absente par endroits, bien que pouvant présenter des touffes de végétation, de graminées notamment. Les landes pauvres avec des bouquets de genêts et de genévriers lui conviennent également. Elle peut également nicher au niveau de coupes rases dans des boisements. Les grandes cultures et boisements denses sont toujours évités. Dans tous les cas, des structures (végétales ou non) sont nécessaires pour constituer un perchoir et un abri pour les oiseaux.

Les secteurs bien pourvus en ressources alimentaires sont bien évidemment prioritaires.

Tous ces critères sont réunis dans le sud de la France, ce qui explique l'abondance par endroits de l'espèce.

❖ Comportements

Des bandes d'oiseaux sont formées par les populations migratrices qui vont hiverner plus au sud. La mortalité dans ces groupes hivernaux peut atteindre 20 %. Les oiseaux du nord de l'Europe arrivent en France de septembre à novembre.

Dans le sens inverse, les mouvements migratoires ont lieu entre mars et la mi-avril.

Les oiseaux sédentaires se regroupent également à partir de juillet par 20-30 individus qui choisissent pour passer l'hiver le territoire le plus favorable durant la mauvaise saison.

En période de reproduction, les couples ne sont pas isolés et des familles sont généralement proches. Très tôt le matin, avant le lever du soleil, les alouettes lulus parcourent leur territoire au sol, en l'inspectant. Elle chante en vol à une centaine de mètres d'altitude, cerclant en montant ou en descendant doucement, après une montée en spirale silencieuse.

❖ Reproduction

L'Alouette lulu est une espèce précoce : le mâle chante dès la fin du mois de février, souvent perché, et les parades débutent en même temps.

La femelle entreprend par la suite la construction du nid, au sol, à l'abri d'une touffe de végétation drue, à l'aide de mousses, de radicales et de brins d'herbe sèche. Le tout est épais de 3 à 4 cm et large de 6 à 7 cm de diamètre.

Trois nichées successives peuvent être produites jusqu'en juillet, chacune dans un nid différent. La première ponte de 3 à 4 œufs arrive généralement entre le 15 mars et le 15 avril, couvée par la femelle pendant une quinzaine de jours.

Les poussins restent encore deux à trois semaines au nid, alimentés par les parents qui redoublent de prudence pour éviter que les prédateurs ne repèrent le nid. A leur sortie du nid, les jeunes ne sont pas autonomes mais les deux parents les accompagnent encore pendant une quinzaine de jours.

Les jeunes atteignent leur maturité sexuelle dès leur premier printemps.

La longévité maximale observée grâce aux données de baguage est d'environ quatre ans.

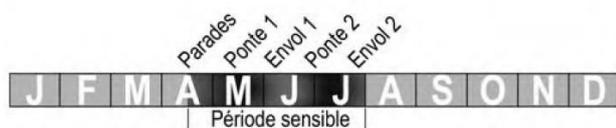
❖ Régime alimentaire

L'Alouette lulu est insectivore en été (insectes, araignées), mais complète son alimentation de végétaux dès la fin de l'été (graines de graminées, de crucifères, de chénopodiacées et d'ombellifères).

Les jeunes sont nourris quant à eux principalement avec des insectes (petits coléoptères, diptères, sauterelles, papillons), des araignées et de nombreuses larves et petites chenilles.



❖ Période de sensibilité : 15 avril - 31 juillet



Etat des populations et tendances d'évolution des effectifs en France et en Rhône-Alpes

En Europe, le statut de conservation de l'espèce est défavorable, suite à un déclin prononcé dans plusieurs pays entre les années 1970 et 1990 et les effectifs n'ayant pas retrouvé leur niveau précédent. En outre, une diminution des effectifs dans les pays du nord de l'Europe semble toujours en cours.

En France, les effectifs du nord du pays subiraient également un déclin net (Nord, Pas-de-Calais, Somme, Normandie, Côtes d'Armor, Champagne, Ardennes, Aube, Marne, Haute-Marne et Bretagne sud), et la population française est considérée à surveiller. Au nord d'une ligne Caen-Genève, les effectifs départementaux atteignent difficilement 30 couples, et ces derniers passent l'hiver plus au sud. La situation est totalement différente dans le sud du pays où l'Alouette lulu se porte mieux, elle est parfois jugée commune, et où les oiseaux sont sédentaires. L'espèce est bien représentée en Midi-Pyrénées, PACA, Auvergne et Limousin. Les densités peuvent être localement importantes (cinq couples aux 10 ha par endroits dans le Jura). La côte landaise et la Corse fixent une population stable.

En Rhône-Alpes, l'Alouette lulu évite les secteurs trop humides, les cultures intensives et la haute montagne. Elle est bien représentée dans le sud de la région et dans l'ouest. Les peuplements peuvent atteindre 0,4 couple aux 10 ha en Basse-Ardèche et l'espèce est considérée commune sur les plateaux de la Drôme, en Préalpes ainsi que dans les départements du Rhône et de la Savoie. Néanmoins, il semble que la déprise agricole qui affecte la région puisse à terme menacer cette espèce qui affectionne tout particulièrement les milieux ouverts.

Effectifs (nombre de couples)

	Min	Max	
Effectif européen*	1 050 000	2 700 000	- EUROPE : BIRDLIFE INTERNATIONAL, 2004
Effectif français	50 000	500 000	- FRANCE : DIREN LR, 2008
Effectif régional	8 000	20 000	- RHONES-ALPES : CORA, 2003
Effectif départemental	env. 10 000		- DROME : CORA Drôme, 2003

* Russie et Turquie non comprises.

Bilan dans la ZPS « MASSIF DE SAOU ET CRETES DE LA TOUR »

❖ Données 2005

Les effectifs estimés dans la ZICO en 2005 étaient de 9 à 20 couples. Les mâles chanteurs avaient été localisés au sud du synclinal quasi-exclusivement.

❖ Etat actuel de l'espèce dans la ZPS

Distribution et effectifs dans la ZPS



Au sein de la ZPS, l'Alouette lulu se répartit au sein des milieux ouverts agricoles présents au sud du synclinal, ce dernier étant trop boisé pour l'espèce et le versant nord étant plus froid et présentant moins d'habitats favorables. Au sein de ce secteur, l'effectif estimé est de 50 à 200 couples.

Milieux favorables dans la ZPS

Tous les milieux ouverts ponctués d'arbres et/ou arbustes sont globalement favorables à ce passereau au sein de la ZPS. Ce type de milieu n'est pas le plus représenté au sein de la ZPS ; on le retrouve majoritairement au sud du synclinal, mais des patches de milieux ouverts sont répartis sur l'ensemble du site, même sur le synclinal.

Etat de conservation dans la ZPS

Au sein de la ZPS, l'espèce est présente comme nicheuse dans une grande partie des milieux ouverts. La principale menace pour l'espèce est la fermeture de ces habitats et l'utilisation de produits phytosanitaires qui diminuerait les ressources alimentaires.

❖ Activités recensées pouvant avoir une influence sur l'espèce

- Fermeture et dégradation des milieux ouverts
- Gestion forestière inadaptée
- Activités de pleine nature

❖ Activités potentielles pouvant avoir une influence sur l'espèce

- Aménagements dans les milieux naturels

❖ Préconisations de gestion/objectifs de conservation et de gestion de l'espèce

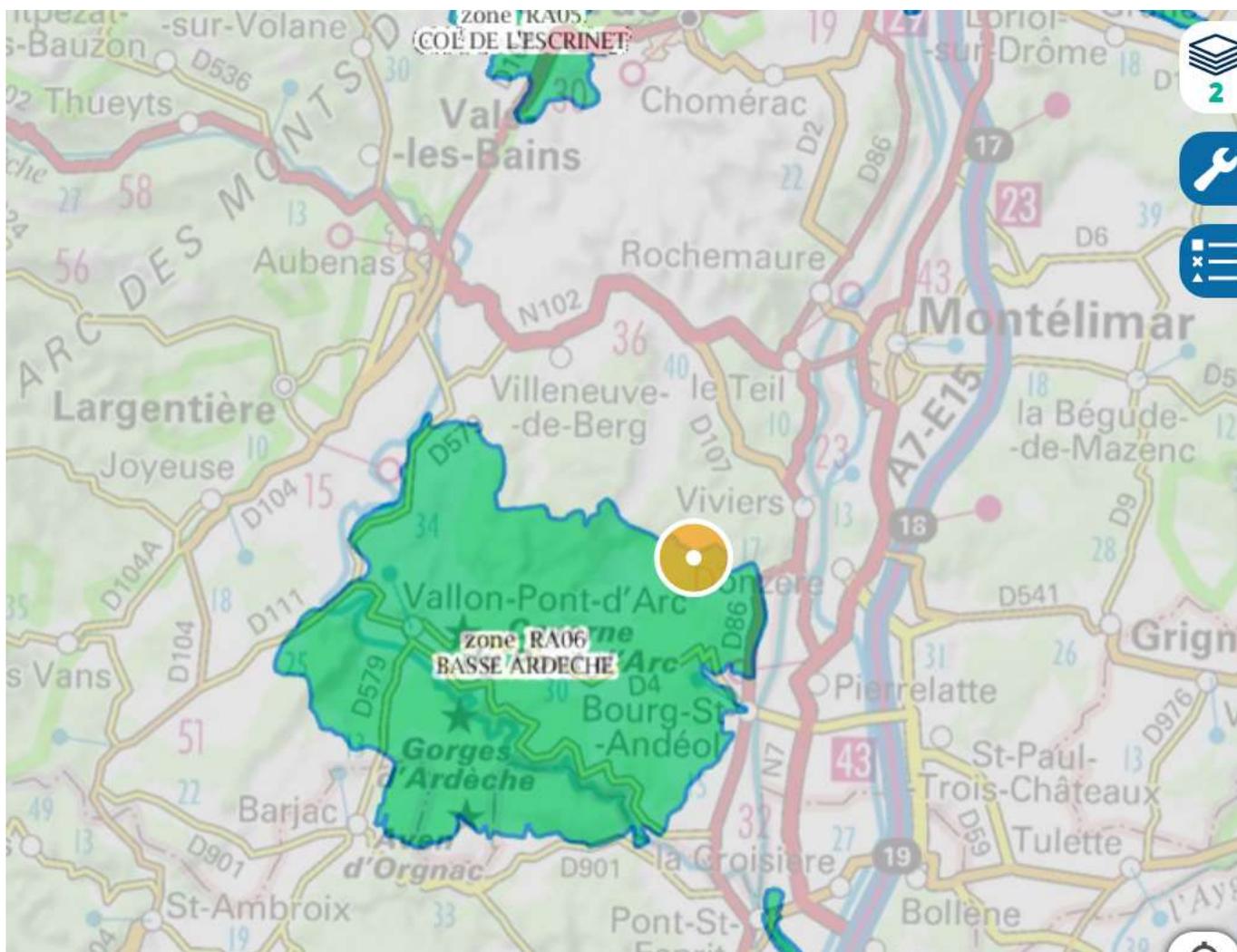
- Maintien des milieux ouverts et de leur qualité
- Maintien d'activités agricoles extensives et de polycultures-élevages
- Préservation des haies et bosquets dans les cultures
- Limitation des intrants dans les cultures
- Limitation des surfaces parcellaires
- Proscription du reboisement dans les milieux favorables à l'espèce

❖ Bibliographie

- BIRDLIFE INTERNATIONAL (2004) – Birds in Europe : population estimates, trends and conservation status. BirdLife International, Cambridge. BirdLife International Conservation Series n°12. 374 p.
- BOITIER, E. (2004).- Structure et dynamique de l'avifaune nicheuse des pelouses des Couzes (Puy de Dôme). *Alauda* 72(4): 311-322.
- CHABOT, E. (2003).- Chronique ornithologique G.O.Nm 2002. *Le Cormoran* 58(2): 105.
- CORA, 2003 - Les oiseaux nicheurs de Rhône-Alpes. CORA Editeur, 336 p.
- DEL HOYO, J., ELLIOTT, A. & CHRISTIE, D.A. (2004).- *Handbook of the birds of the world : Cotingas to Pipits and Wagtails*. Vol. 9. ICBP. Lynx Edicions, Barcelona. 864 p.
- DIREN Languedoc-Roussillon (2008). Référentiel régional concernant les espèces d'oiseaux inscrites à l'annexe I de la Directive « Oiseaux » : catalogue des mesures de gestion des espèces et des habitats d'espèces.
- DUBOIS et al., 2008 - Nouvel inventaire des oiseaux de France. Delachaux et Niestlé. 559 p.
- JOACHIM, J., BOUSQUET, J.F. & FAURE, C. (1997).- *Atlas des Oiseaux nicheurs de Midi-Pyrénées. 1985-1989*.
- Association Régionale Ornithologique de Midi-Pyrénées, Toulouse. 262 p.



- LABIDOIRE G. (1999) – Alouette lulu *Lullula arborea*. pp 420-421 In Rocamora & Yeatman-Berthelot Oiseaux menacés et à surveiller en France. SEOF/LPO. Paris. 560 p.
- MNHN (2008). Cahiers d'habitats Natura 2000. Connaissance et gestion des habitats et des espèces d'intérêt communautaire. Cahiers Oiseaux (version provisoire de 2008), Ministère en charge de l'écologie - MNHN.
- NORE, T., VILKS, A., LABIDOIRE, G. & GRAFEUILLE, D. (1984).- Étude de l'avifaune nicheuse du bocage de la Basse
Marche. *Ornithologie en Limousin* 13&14: 3-50.
- RIEGEL, J. & LES COORDINATEURS ESPECES, 2007 - Les oiseaux nicheurs rares et menacés en France en 2005 et 2006. *Ornithos* 14(3): 137-163.
- SUEUR, F. & TRIPLET, P. (1999).- *Les oiseaux de la Baie de Somme. Inventaire commenté des oiseaux de la Baie de Somme et de la Plaine Maritime Picarde*. SMACOPI, Groupe Ornithologique Picard, Conservatoire Littoral, Réserve Naturelle de la Baie de Somme. 510 p.



< ZONES D'IMPORTANCE POUR LA CONSERVATION DES OISEAUX (ZICO)

Inventaire scientifique dressé en application d'un programme international de Birdlife International visant à recenser les zones les plus favorables pour la conservation des oiseaux sauvages.
» Consulter les dates de mise à jour des données

Mise à jour : janvier 2016

Inventaire National du Patrimoine Naturel (INPN)

Ministère de la Transition écologique et solidaire

Muséum national d'Histoire naturelle (MNHN)

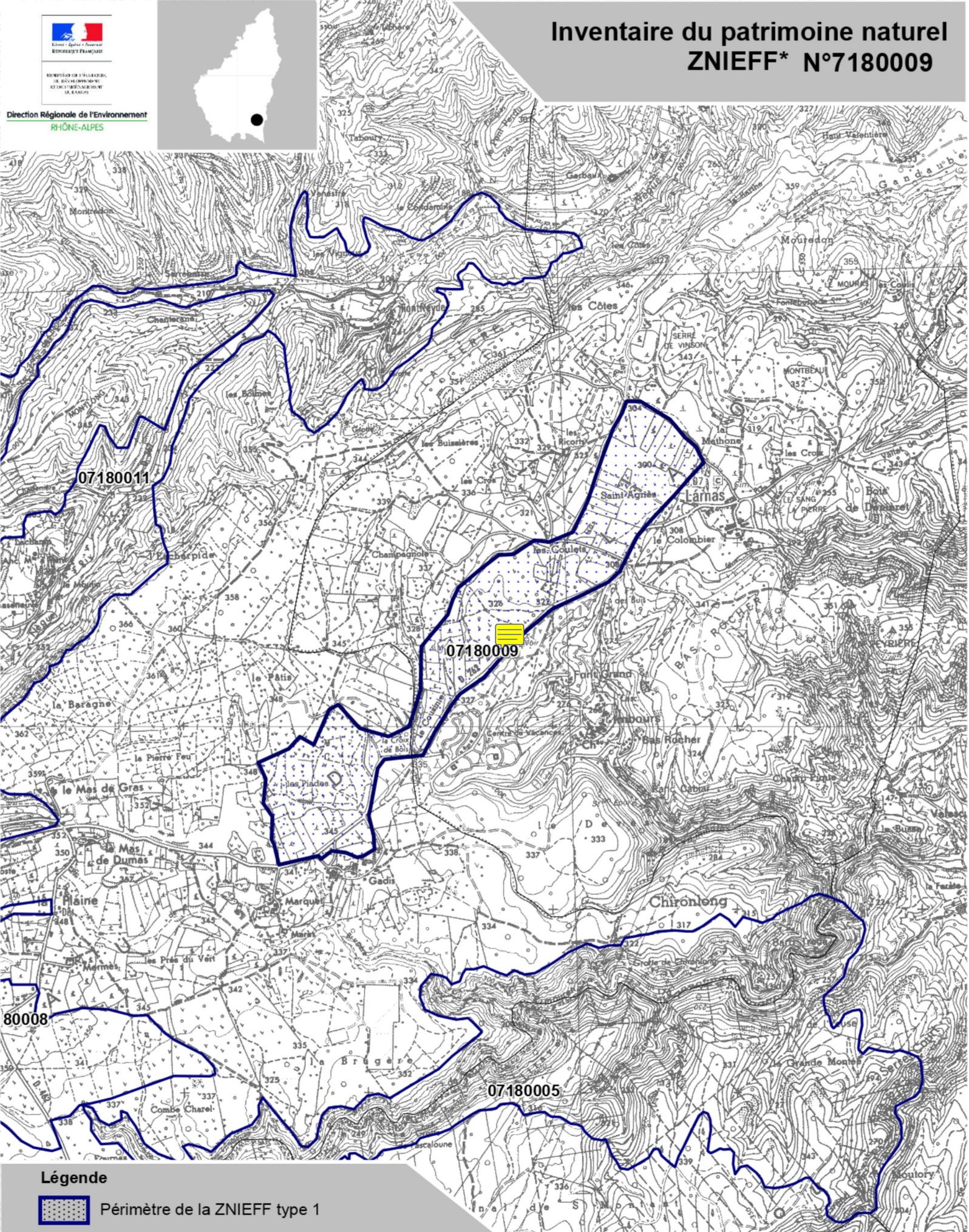


LEMINI - QUILLET - ANNECINI
BUREAU D'ÉTUDES ET DE CONSEILS

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE,
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE
ET DE L'ÉNERGIE

Direction Régionale de l'Environnement
RHÔNE-ALPES

Inventaire du patrimoine naturel ZNIEFF* N°7180009



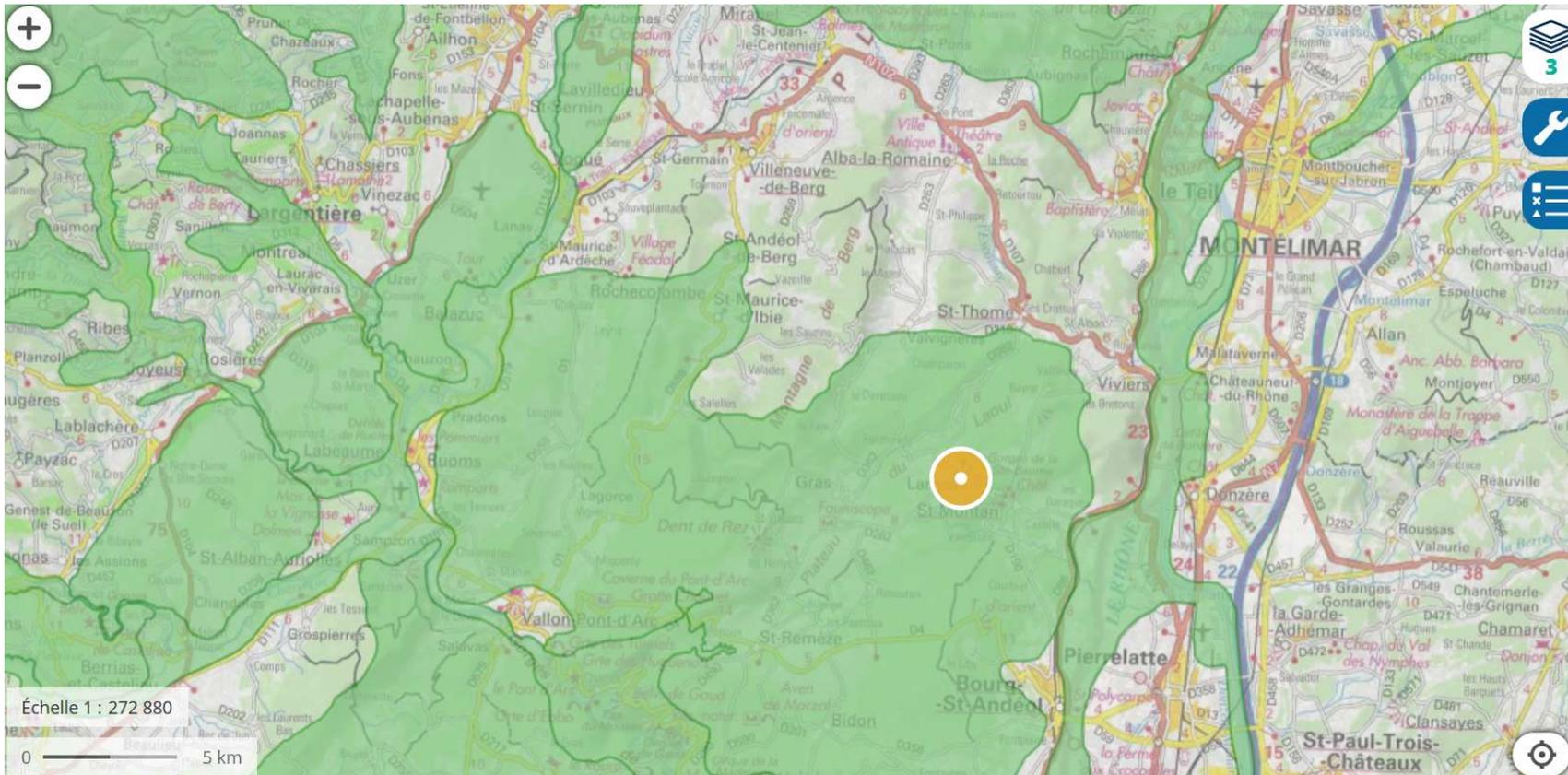
Légende

 Périmètre de la ZNIEFF type 1

* Inventaire des Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique 2e édition 2007
Il constitue un outil d'alerte et ne peut être interprété à une échelle plus fine sans investigation complémentaire
Edition : InfoSIG Cartographie - www.infosig.net - Anancy



Echelle : 1 / 25 000
fonds IGN Scan 25 (C)



CARTE EN COURS ✕



0 — 100 %



Zones naturelles d'intérêt écologique faunistique et floristique (ZNIEFF) type II

0 — 100 %



Cartes IGN classiques



Photographies aériennes



+ DE DONNÉES

ENREGISTRER LA CARTE



ANNEXES AU 6.4



Parking naturel Envisagé



Type de cheminement piéton envisagé (photo prise sur le site de la caverne du pont d'arc situé à 15 minutes en voiture)



Tyrolienne

Zone picnic 2

Araignée pyra

Zone trampo

Structure gonflable

Zone picnic 1

ACCUEIL

Structure gonflable

PARKING